



## ADHESION SIMPLE 2022-2023

### A SAVOIR

Vous naviguez sur  votre propre matériel  et :

- profitez de la surveillance du plan d'eau par le club (dans les horaires d'ouverture),
- avez accès aux sanitaires et Club-house du CNPA à La Flotte et Rivedoux.
- êtes assuré dans votre pratique par votre licence FFV (voir contrat FFVoile)

### Tarif (Inclus : Licence FFV et cotisation à l'association)

-18 ans : 55 €      +18 ans : 85 € (Année civile)

### Options :

- Parking (Bateaux : extérieur - Planches : intérieur) : 110 €/an

## POLE LOISIR 2022-2023

### A SAVOIR

**Navigations encadrées (Débutants acceptés) ou surveillées (Niveau 1 FFV minimum)**

Vous naviguez sur  le matériel du club  (Cata, Dériveur ou Planche), le choix du support varie selon les conditions météo et la décision de l'entraîneur

### Tarif (Inclus : Cotisation et Passeport Voile)

5 Séances (Sept. à Nov. + Mars à Juin)
10 Séances (Sept. à Nov. + Mars à Juin)
<b>Saison complète</b>
A la séance (Test, Invité) - Assurance incluse

-18 ANS	+18 ANS
105 €	135 €
140 €	180 €
210 €* 40 €	300 €* 40 €

\*Licence annuelle incluse

### Options :

- Licence FFV annuelle : -18 ans : 30 € +18 ans : 60€ (validité 01/01 au 31/12)

	PLANNING
<b>Septembre</b>	
S. 03/09	10:00-12:30
S. 10/09	14:30-17:00
S. 17/09	10:00-12:30
S. 24/09	14:30-17:00
<b>Octobre</b>	
S. 01/10	09:30-12:00
S. 08/10	14:30-17:00
S. 22/10	14:30-17:00
<b>Novembre</b>	
S. 05/11	14:30-17:00
S. 12/11	15:30-18:00
S. 19/11	14:00-16:30
S. 26/11	14:30-17:00

.....La suite en Mars 2023



## FOIRE AUX QUESTIONS

### **Niveau minimum pour s'inscrire ?**

Le Pôle Loisir est réservé aux personnes titulaires du NIVEAU 1 FFVoile minimum. Il est possible, lors de l'inscription, de prévoir un cours de remise à niveau (tarif préférentiel)

### **Organisation des navigations ?**

De septembre à juin, un planning est mis en place selon les marées.

### **Les horaires de début de séances doivent être respectés.**

D'autres navigations sont possibles en semaine mais dépendent du planning du club et de votre niveau.

Il convient donc de se renseigner à l'accueil.

Le club se réserve le droit d'annuler une navigation si les conditions météo sont défavorables.

Il est conseillé de contacter le club au moins 24h avant la navigation souhaitée pour vérifier les conditions météo.

### **Préparation du matériel ?**

Le matériel est préparé par vos soins (gréage et dégréage) avec les conseils du responsable technique.

### **Equipement à prévoir ?**

Le club peut vous prêter une combinaison de type Shorty. Pour naviguer sur les périodes automne et printemps, nous vous conseillons de prévoir (en plus des chaussures obligatoires), un coupe vent et une veste polaire.

L'idéal reste de s'équiper d'une combinaison intégrale.

### **Puis-je naviguer quand je le souhaite ?**

Non, la navigation n'est possible qu'en présence de bateaux de sécurité et moniteurs sur le plan d'eau.

### **Périodes de validité des séances "Pôle Loisir" ?**

Validité Sept. à Oct. + Mars à Juin - Les séances non utilisées fin juin sont perdues.

### **Peut-on partager un forfait "Pôle Loisir" ?**

Non, en raison des assurances, chaque forfait est individuel.

### **Puis je inviter une personne extérieure au club ?**

Oui, dans le cadre de la formule "A la séance".

Tarif : 40 € à payer avant la navigation. En cas d'inscription au Pôle, cette somme sera déduite du forfait.

### **Suis-je assuré lors de ma pratique ?**

Le Passeport Voile est une assurance obligatoire pour les navigations encadrées par le club, il est inclus dans les formules 5 et 10 séances.

La licence Annuelle est incluse dans la formule "Saison Complète".

Pour les navigations libres ou régates, la licence Annuelle est obligatoire.

Il est aussi possible de souscrire à des garanties complémentaires auprès de la MAIF (IA Sport+).